

Mobilisation. Les infirmiers refusent d'adhérer.

Ils contestent l'Ordre infirmier

« Payer pour devoir travailler ! ». C'est notamment ce que dénoncent les infirmiers qui, hier, ont manifesté leur mécontentement contre la création d'un Ordre infirmier.

À Figeac, dès lundi, une délégation syndicale a été reçue par Jean Launay, député de la circonscription. Il s'est engagé à faire remonter leurs contestations.

« L'Ordre infirmier n'est le résultat d'aucune demande de la part de la profession », rappelle Marc Brun, délégué du personnel CGT à l'institut Camille-Miret à Leyme. « À la base, les infirmiers libéraux demandaient une simple protection. Aucun professionnel n'adhère à ce projet et personne ne veut avoir à payer une cotisation de 75 € pour exercer son métier », poursuit-il.

Plusieurs craintes sont exprimées par les infirmiers, notamment que les décisions du gouvernement passent directement par l'Ordre, désamorçant ainsi toutes actions syndicales ou toutes revendications.

« Les professionnels n'ont pas besoin d'un ordre mais d'une re-



Jean Launay recevant la délégation syndicale. Photo DDM.

valorisation salariale, et d'effectifs supplémentaires pour assurer leurs missions », déclare Daniel Mack, aide-soignant au centre hospitalier de Saint-Céré et détaché CFDT Lot. « Enfin, on veut éviter que cette mesure soit imposée directement aux jeunes diplômés », ajoute Marc Brun.

À l'institut Camille-Miret à Leyme, comme à l'hôpital de Saint-Céré, la plupart des infirmiers ont refusé de remplir le dossier d'adhésion à l'Ordre et l'ont restitué aux syndicats. Deux

rencontres avec la député Dominique Orliac et le Préfet sont prévus à Cahors, le 18 février. Les syndicats rapporteront les dossiers d'adhésion, mais déchiquetés.

Ces actions pour l'instant symboliques mettent en avant la détermination et la vigilance des infirmiers qui doivent normalement s'acquitter de la cotisation d'inscription à l'Ordre, avant le 31 janvier. Ils appellent à la désobéissance.

Philippine Clot